Enquête Carrière Hanches SIBELCO

A l'attention du commissaire enquêteur

Nos inquiétudes par rapport à l'extension de la Sablière SIBELCO portent surtout sur deux points :

- 1) l'augmentation du trafic des poids lourds déjà trop important par rapports aux petites routes du Hameau Le Parc, pour une <u>durée de 30 ANS</u>, incluant un danger pour les piétons et les enfants, et les dégâts sur nos maisons.
- 2) la pollution de la nappe phréatique par le remblayage par matériaux 'inertes' et les conséquences pour la santé.

L'extension de la Sablière SIBELCO, située entre Hanches et Maintenon qui a pour but une augmentation de la production allant jusqu'à 75.000 milles tonnes/an, auquel vont s'ajouter le transport de 1 million de m3 de déchets inertes, augmentera substantiellement les dangers et dégâts déjà importants occasionnés par des fréquents passages de poids lourds sur des routes qui ne sont pas fait pour ce type de trafic, trafic qui déjà aujourd'hui dépasse régulièrement le nombre de passages journaliers indiqué par SIBELCO.

Il existe des solutions pour dévier le Hameau :

- en réhabilitant la départemental D328.1, avec un pont de chantier provisoire (pour une durée 30 ans) en treillis métallique de type BAILEY ou MABEY UNIVERSAL sur la ligne de Chemin de Fer,
- en aménageant une petite route déjà existante au trois quart qui mènerait par la D328.1 en passant par le Chemin de la Basse Court pour arriver sur la D28 au Rond Point du SuperU du Secteur Industriel de Hanches/Epernon,
- en raccordant la Carrière au Reseau Ferré National par ITE.

En dehors du fait que chacune de ces solutions évitera les nuisances, dégâts et manque de sécurité routière, il y aura un grand gain en terme de kilométrage pour les camions (voir le tracé bleu sur l'annexe 1 et 2). En utilisant ce parcours bleu, il y aurait une économie de 6 km par rapport au parcours actuels (tracés jaune, rouge ou orange), ce qui veut dire un impact environnemental très important par passage de camion, d'autant plus que un tiers de cette route (soit 1 km) a déjà été refait il y a deux ans environ.

En ce qui concerne la sécurité, en passant par le parcours jaune sur la D328 .11 (Annexe 1 +2) les camions passent par un arrêt de bus écolier au Hameau du Parc, et plus loin par 3 passages piétons empruntés à longueur de jour par des écoliers (Collège Jean Racine et

Collège Françoise D'Aubignié) ainsi que par les voyageurs SNCF, les habitants des pavillons et HLM qui sont sur ce parcours. Il est évident que ce parcours porte en lui un facteur risque pour la sécurité à très haut potentiel.

Mentionnons également les risques environnementaux par remblayage avec un apport de 35.000 m3/an de matériaux inertes extérieurs, représentant 1 millions de m3 sur la durée de l'exploitation. Comment éviter les dégâts sur les nappes phréatiques des rivières, à droite la Drouette, à gauche la Voise et l'Eure qui mènent dans les nappes d'eau que nous utilisons ? Vu le danger imminent pour la santé humaine, un auto-contrôle de la Société SIBELCO nous semble insuffisant. Sans mettre en doute la bonne volonté de l'exploitant de la sablière, les enjeux sont trop importants pour ne pas s'assurer dès le départ que SIBELCO informe sur les paramètres mesurés, la méthodologie de l'échantillonnage et la périodicité du contrôle. En plus il est essentiel que <u>l'auto-contrôle SIBELCO soit complété par une société de contrôle</u> indépendante au moins trois fois par an, avec un affichage des résultats par la Mairie.

Dans ce contexte, permettez-nous d'attirer votre attention sur l'émission 'Complément d'enquêtes' du 25 Mars 2021 sur France 2 : Les Déchets, le sale business français', qui montre que les matériaux soi-disant inertes des 43 millions/tonnes de terre à évacuer lors de la construction du métro du Grand Paris comportent 5 à 9 fois plus de sulfate aux normes en vigueur. Il est fort possible qu'une partie de ces déchets arrivent dans la sablière Maintenant/Hanches.

En ce qui concerne les dégâts sur nos maisons notons, rien que chez moi, alors que d'autres habitants observent des dégâts comparables aux miens : affaissement des portes et murs extérieurs (sur quelques maisons même intérieurs), écartements de murs entre mon voisin et moi (36 mm de large à 2 m du sol), portais cassés et se touchent à l'ouverture et fermeture, seuil de portail enfoncé et cassés à 3 endroits, linteau de grange descendu de 8 cm sur une largeur de 3 mètres ce qui a entrainé que les appuis sont cassés des deux côtés. En plus, déjà 4 fois les tuiles de grange ont été arrachées par les camions lors de croisement de camions, voitures ou car scolaire. Pas sans difficulté, nous avons pu, dans 3 cas sur 4, identifier les camionneurs pour faire des constats. Pour éviter des contentieux futurs, nous souhaitons <u>un état des lieux de l'ensemble des maisons et bâtiments riverains situés sur le passage des camions.</u>

Vu les risques santé, sécurité et dégâts sur nos maison, qui a notre avis ne sont pas suffisamment mise en évidence dans l'étude d'impact actuel, nous estimons fort important de prendre en considération ces remarques et propositions pour éviter des drames ultérieurs sur la vie des habitants.





